



## Glance® HC

### Nettoyants pour vitres et surfaces multiples

Révision: 2022-03-29

Version: 08.0

#### 1. IDENTIFICATION

**Nom du produit:** Glance® HC  
Nettoyants pour vitres et surfaces multiples

**FDS #:** MS0800171

**Utilisation recommandée:**

- Ce produit doit être dilué avant toute utilisation
- Nettoyant à vitres
- Nettoyant/dégraissant multisurface

**Utilisations déconseillées:** Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

**Producteur, importateur, fournisseur**  
Siège social aux États-Unis  
Diversey, Inc.  
1300 Altura Rd., Suite 125  
Fort Mill, SC 29708  
Phone: 1-888-352-2249  
Adresse Internet pour fiche de données de  
sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada  
Diversey, Inc. - Canada  
6150 Kennedy Road Unit 3  
Mississauga, Ontario L5T 2J4  
Phone: 1-800-668-7171

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### Classification du produit non dilué

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1B  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1



**Mention d'avertissement:** Danger.

##### Déclarations sur les risques

**CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.**

##### mises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Garder sous clef. Éliminer conformément à tous les règlements

**Glance® HC**  
**Nettoyants pour vitres et surfaces**  
**multiples**

1 of 6

fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: NE PAS MÉLANGER AVEC DES AMMONIAQUE, JAVELLISANTS, OU AUTRES PRODUITS CHLORÉS. Mélanger seulement avec de l'eau. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. NE PAS MÉLANGER AVEC DES JAVELLISANTS DU CHLORE, ACIDES, OU UN AUTRES PRODUIT OU PRODUIT CHIMIQUE. Peut réagir et émettre du chlore gazeux.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet  
**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

#### **Classification du produit dilué** 1:40

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

#### **Déclarations sur les risques et la sécurité**

Pas nécessaire.

### **3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

#### **Ingrédients classifiés**

<b>Composant(s)</b>	<b>CAS #</b>	<b>% en poids</b>
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	10 - 30%
2-Butoxyéthanol	111-76-2	7 - 13%
Sulfate sodique de lauryle	68585-47-7	1 - 5%
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	1 - 5%
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	1 - 5%

### **4. PREMIERS SOINS**

#### **Produit Non Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

**PAR INHALATION :** EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

**Conditions médicales aggravées:** Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

#### **Produit Dilué:**

**Les Yeux:** Rincer abondamment à l'eau.

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Méthodes particulières d'intervention**

Aucune méthodes spéciale n'est requise

**Moyen d'extinction approprié**

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

**Dangers spécifiques**

Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

### **6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles**  
**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).  
Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. Ne pas mélanger avec d'autres produits ou produits chimiques, à moins d'indication sur l'étiquette. Mélanger seulement avec de l'eau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. **NE PAS MÉLANGER AVEC DES JAVELLISANTS DU CHLORE, ACIDES, OU UN AUTRES PRODUIT OU PRODUIT CHIMIQUE. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT**

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:** Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses soumises à des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation régionaux.

Composant(s)	ACGIH	OSHA
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	10 ppm (TWA)	
2-Butoxyéthanol	20 ppm (TWA)	Skin 50 ppm (TWA) 240 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

### Produit Non Dilué:

#### **Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

#### **Protection individuelle**

It is the responsibility of the employer to determine the potential risk of exposure to hazardous chemicals for employees in the workplace in order to determine the necessity, selection, and use of personal protective equipment.

#### **Protection des yeux:**

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

#### **Protection des mains:**

Gants résistants aux produits chimiques.

#### **Protection de la peau et du corps:**

des articles chaussants de protection. Porter un vêtement de protection approprié.

#### **Protection respiratoire:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.

#### **Mesures d'hygiène:**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Produit Dilué:

#### **Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

#### **Protection individuelle**

#### **Protection des yeux:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

#### **Protection des mains:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

#### **Protection de la peau et du corps:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

#### **Protection respiratoire:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

#### **Mesures d'hygiène:**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État physique** Liquide

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Melting point/freezing point (°C):** Indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.

**Densité** 0.995 Kg/L

**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.

**Couleur:** Transparent , Foncé , Bleu

**Odeur:** Ammoniacque

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Solubilité:** complètement soluble

**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.00

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200.1 °F > 93.4 °C

Viscosité: 5 cP

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 12.8 % \*

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Sustained combustion: Sans objet.

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.00 % by wt.

pH: ≈ 12

La corrosion des métaux: Non corrosif

pH de la solution diluée

≈ 10.5

Point d'éclair de la dilution: > 200.1 °F > 93.4 °C

% COV par poids dse la dilution d'emploi: 0.3 %

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Possibilité de réactions dangereuses:	Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Acides. Acides forts. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants).
Conditions à éviter	Aucun à notre connaissance.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

### Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

**Contact avec la peau:** Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion:** Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Aucun à notre connaissance.

### Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): The estimated acute oral LD<sub>50</sub> for the undiluted product is estimated to be 3860 (mg/kg BW).

(ETA) - par voie cutanée 2000

(mg/kg):

(ETA) - par inhalation des gaz

(mg/l):

aiguë (ETA) - par inhalation des >20

brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des 24

vapeurs (mg/l):

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

**Mobilité** Pas d'information disponible.

**Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Déchets corrosifs D002

**Catégorie de risque en vertu de la loi** Non réglementé

**RCRA (produits dilués):**

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT/TDG:** Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujéti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

**Description du connaissance DOT (voie terrestre )** UN3266, CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S., (ammonium hydroxide), 8, II

**Description du voie maritime connaissance** UN3266, CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S., (ammonium hydroxide), 8, II

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Inventaires internationales**

TSCA

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

**RIGHT TO KNOW (RTK)**

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	-	X	-	-
2-Butoxyéthanol	111-76-2	X	X	X	-
Sulfate sodique de lauryle	68585-47-7	-	-	-	-
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	X	X	X	X
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	-	-	-	-
Colorant CI 61585	4474-24-2	-	-	-	-

**CERCLA/ SARA**

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	10 - 30%			X
2-Butoxyéthanol	111-76-2	7 - 13%			X
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	1 - 5%	1000	100	X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	X		
2-Butoxyéthanol	X		

## Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	X
2-Butoxyéthanol	111-76-2	X

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

### Produit Dilué:

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2022-03-29

Version: 08.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Ne contient pas de parfum additionné.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*